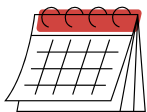


4 - Piégeage d'été et d'automne



De juillet
à début décembre



Quel piège et quel l'appât ?

- Réutiliser les pièges sélectifs du printemps
- $\frac{1}{3}$ de bière + $\frac{1}{3}$ de sirop de cassis + $\frac{1}{3}$ de vin blanc ou des protéines (reste de viande, poisson...)
- Renouveler l'appât tous les 7 jours



<http://www.beevital.com>



<http://www.jabeprode.fr>



<http://www.good4bees.com>



Grilles NEOPPI



Où placer les pièges ?



A proximité des nids repérés

Plateforme de localisation des nids : <http://www.signalnids.fr>

Destruction des nids

**NE JAMAIS INTERVENIR SEUL.E ET NE PAS TENTER DE
DETRUIRE UN NID SOI-MEME**

Contactez la mairie de votre commune ou faites appel à
un professionnel.



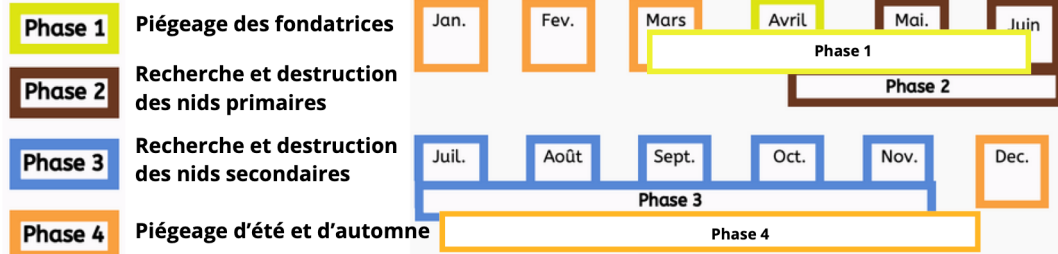
Maison de l'Abeille et de la Nature
07 68 38 36 48 - www.man86.fr
frelon.asiatique.lutte86@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

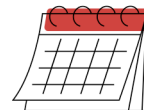


Source : istockphoto.com

PLAN DE LUTTE CONTRE LE FRELON A PATTES JAUNES (DIT "ASIATIQUE")



1 - Piégeage des fondatrices (futures reines)



Du 1er mars au 15 juin



Quel appât et quel piège ?



$\frac{1}{3}$ de bière + $\frac{1}{3}$ de sirop de cassis + $\frac{1}{3}$ de vin blanc

Dans un piège sélectif

A renouveler tous les 7 jours, le matin



Où placer les pièges ?



Auprès d'un arbre à fleurs
(camélia, arbre fruitier...)



Dans un endroit
ensoleillé



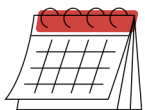
Dans un rayon de 150m
autour d'un nid de 2025

Pour connaître l'emplacement des nids répertoriés : <http://www.signalnids.fr>



Source : istockphoto.com

2 - Recherche et destruction des nids primaires



De mi avril à fin juin

- De la taille d'une orange
- Sous un abri
- Moins de 5 m de haut
- 15 jours pour la construction d'un nid



Identifier les sites potentiels de construction

Abris de jardin, nichoirs à oiseaux, greniers ...

Inspecter et détruire

1 - Inspecter les lieux propices à la nidification, les allées et venues des frelons, en parler à ses voisins...

2 - Faire détruire le nid :

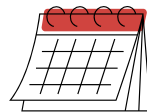
- En évitant l'utilisation de produits chimiques
- En contactant le référent de votre commune ou en faisant appel à un professionnel
- Quand les frelons se trouvent dans le nid (aube ou soir)

3 - Renouveler l'inspection tous les 10 jours

Déclaration des nids primaires

Pour identifier l'emplacement des nids répertoriés :
<http://www.signalnids.fr>

3 - Recherche des nids secondaires



A partir du mois de juillet



Scruter la cime des arbres et les haies



Surveiller des allées et venues des frelons.

- A la cime des arbres
- Dans les haies à hauteur d'hommes
- Au sol dans des ronciers
- Dans les abris de jardin
- Sous les toitures de maison...



La chute des feuilles en fin de période facilite les recherches.

Renouveler les inspections



Lors de vos promenades, organiser des "chasses" entre amis !

Signalement des nids

NE JAMAIS S'APPROCHER D'UN NID SANS EQUIPEMENT OU TENTER DE LE DETRUIRE SOI-MEME

- Faire appel à un désinsectiseur
- Contacter la mairie de votre commune
- Contacter la Maison de l'Abeille et de la Nature
- Possibilité de signaler les nids sur www.signalnids.fr



Maison de l'Abeille et de la Nature
07 68 38 36 48 - www.man86.fr
frelon.asiatique.lutte86@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

